

Compte rendu de l'atelier « c'est électrique » animé par Marc Guillon
une douzaine de participants ont reçu l'explication très très simplifiée de la production de cette énergie par les différentes sources thermiques (charbon, gaz, pétrole, ou nucléaire) l'hydraulique, l'éolien qui font tourner des turbines reliée à des alternateurs produisant l'électricité. Nous n'avons pas abordé le photovoltaïque ni d'autres sources.

Celle-ci est transporté par des lignes à très haute tension (les Volts) et arrivent en passant de transformateurs en transformateurs jusqu'à votre compteur et votre disjoncteur principal en 220 volt ou 380 pour les installations en triphasé.

Le but de cet atelier consistait principalement à expliquer le tableau de répartition et les différents « circuits », leurs protections et le « calibrage » de ceux-ci, également de comprendre ce qui existe dans une maison et comment cela « marche ».

Après les explications des ampères (l'intensité) et des sections des fils, la signification des couleurs, la résistance, les puissances (watts, kw) possibles en règle générale, le rappel que vous devez tous avoir au moins un interrupteur ou disjoncteur divisionnaire différentiel de 30 mA pour vous protéger (Votre propriétaire est obligé par la loi de le faire installer depuis 2 ans et c'est un motif d'arrêt de paiement de son loyer me semble-t-il).

L'explication des schémas d'un circuit prise de courant, d'un simple allumage et d'un va et vient d'abord théorique puis de ce que l'on appelle de réalisation précéda la réalisation concrète sur un panneau pré-équipé mais débranché pour permettre à chacun de visualiser ces fonctionnements. 2 heures c'était court et intensif pour tout survoler, mais les participants ont eu les réponses à leurs principales questions et cette vulgarisation leur a plut. Une adresse à retenir pour avoir toutes les normes en vigueur : l'association Promotelec qui fournit des petits livres rouges très complets.

CR de Marc